



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://pouruneconstituante.fr/spip.php?article1020>

1975-2015 - POUR REFLECHIR A UNE AUTRE EUROPE

- Qu'est-ce que la démocratie ? - Les agressions contre la démocratie - L'Union européenne -



POUR REFLECHIR A UNE AUTRE EUROPE

La conscience grandit de la malfaisance du pouvoir exercé sur les peuples par l'Union Européenne.

Toute volonté de s'en affranchir est diabolisée sous l'anathème de « souverainisme ».

Or la « souveraineté » est l'exercice du pouvoir et la question n'est que de savoir si elle doit être celle du peuple sur ses affaires, ou lui être confisquée pour être exercée sur lui.

C'est sur le pouvoir des peuples et leur droit à disposer d'eux-mêmes sans intervention étrangère dans l'obligation de leur respect mutuel. que repose le droit international fondé par la Charte des Nations Unies. L'ONU y est définie comme le lieu où ils « unissent leurs efforts » et l'article 2.7 lui interdit à elle-même d'intervenir dans leurs affaires intérieures).

Il y est prévu la possibilité d'organisations régionales, mais dans le respect de ces principes.

A cela, pour imposer leur domination sur les peuples, les puissances financières opposent que la mondialisation exigerait une gouvernance mondiale.

L'Union Européenne est un relais de ces instruments de « gouvernance » sur les peuples.

Il faut y substituer une organisation de libre coopération de peuples libres et souverains, conforme au droit international de la Charte.

L'Acte Final de la Conférence d'Helsinki du 1er août 1975, avec ses trois « corbeilles », en matière de désarmement, de Droits de l'Homme et de relations économiques, signé à l'époque par tous les gouvernements d'Europe offre à cet égard, à condition d'être actualisé, une base de travail d'autant plus utile qu'a disparu la difficulté que constituait alors la division de l'Europe en deux systèmes opposés.

Il devrait y apparaître ce qu'était le rôle alors imparti à l'OSCE, avant que la Charte adoptée en 1999 à Istanbul la dénature pour en faire le partenaire de l'OTAN.

**DROIT-SOLIDARITE
Démocrates)**

**(Association adhérente à l'Association Internationale des Juristes
c/o cabinet Weyl-Porcheron 160 rue du Temple 75003 PARIS -
fax 0142780357**

et l'Association pour une Constituante

vous INVITENT à

REFLECHIR A UNE AUTRE EUROPE

L'ACTE FINAL DE LA CONFERENCE D'HELSINKI signé le 1er aout 1975 prévoyait 3 « corbeilles » de coopération entre peuples égaux et souverains, pour le désarmement, les Droits de l'Homme, et les relations économiques

Les conditions ont changé, mais à l'heure où la domination de l'Union Européenne sur les peuples est de moins en moins supportable
il peut constituer une excellente base de travail.

**NOUS VOUS INVITONS A VENIR LE RELIRE ENSEMBLE Le 23 MAI 2015 de 9.30 à 12.30 et de
14.30 à 18.30 à la Maison des Mines, 270 rue St Jacques Paris 5**

Louis Saisi, juriste, représentera l'Association pour une Constituante